



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DU TERRITOIRE NON ORGANISÉ (TNO) RIVIÈRE-OJIMA

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné que, conformément à l'article 1007 du *Code municipal* (C-27.1), le rôle général de perception pour l'année 2026 a été complété et déposé au bureau du greffier-trésorier de la MRC d'Abitibi-Ouest et qu'il procédera à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest, situé au 11, 5^e Avenue Est, à La Sarre, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de téléphoner à la MRC d'Abitibi-Ouest au 819-339-5671.

DONNÉ À LA SARRE
Ce 10 février 2026

Normand Lagrange
Greffier-trésorier
Directeur général